

L'actualité du crédit immobilier par **AB Courtage** !



ABC Marché

Découvrez les taux en vigueur :

Les 3 mesures qui vont impacter le marché de l'immobilier suite à la validation du budget 2025

1. Exonération fiscale des dons familiaux dans le cadre d'une acquisition immobilière

Depuis le 15/02/2025, dans le cadre de l'acquisition d'une résidence principale ou de travaux de rénovation énergétique, les **dons familiaux sont exonérés de droits de donation** avec 2 limites :

Un même membre ne peut pas faire un don exonéré de plus de 100 000 €
Le total des dons exonérés par projet ne peut pas être supérieur à 300 000 €
[Fiscalité -De nouvelles exonérations pour les dons d'argent entre membres d'une famille | Service-Public.fr](#)

2. Extension du Prêt à Taux Zéro (PTZ) :

Le PTZ est désormais **accessible sur l'ensemble du territoire français**, y compris dans les zones précédemment considérées comme détendues. Cette mesure, valable jusqu'à fin 2027, a pour objectif de **faciliter l'accession à la propriété**, notamment pour les primo-accédants, en élargissant les zones éligibles au prêt. Cette extension qui sera mise en place à partir du 01/04/2025 concernera les constructions collectives et **individuelles**.

3. Augmentation des droits de mutation :

Les droits de mutation, composant les frais de notaire, peuvent être majorés de 0,5 point par les départements, portant le taux global à 5% du prix d'achat pour les biens anciens.

	7 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans
Taux Excellent	2,65%	2,85%	2,99%	2,99%	3,09%
Très bon taux	3,04%			3,35%	3,38%
Bon taux	3,13%	3,24%	3,36%	3,44%	3,49%



Nora HERVE
 Experte en financement immobilier
 Tél. : 06 08 75 17 38
 E-mail: nora.herve@abcourtage.com
 44210 Pornic



Nos clients nous recommandent :
 Découvrez tous [nos avis sur Immodvisor](#) !

Nantes Crédit AB Courtage inscrit au RCS de Nantes sous le n°789 725 025 sous le n° ORIAS 12 069 160 (www.orias.fr) Siège social 22, rue Paul BELLAMY 44000 Nantes – 02.40.76.86.31 - www.abcourtage.com. - Soumises au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) – 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 – Tél : 01.49.95.40.00 – www.acpr.banque-france.fr. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L.519-3-4 du Code monétaire et financier.

